

# INFOS



# Neulliac



Neulliac s'agrandit



Neulliac s'embellit



n°64 - Décembre 2022

# BULLETIN MUNICIPAL

# Services municipaux

## MAIRIE DE NEULLIAC

☎ : 02.97.39.60.14

Lundi, mercredi et vendredi :

8h30-12h00 / 13h00-17h00

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 (fermée l'après-midi)

Fermée le vendredi après-midi (juillet - août)

**Anne-Marie GHIRARDINI :**

**dgs@neulliac.bzh**

**Madeleine LE BIGAUT :**

**mairie@neulliac.bzh**



*La mairie a aussi une page Facebook !*

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(située dans la mairie)

Responsable : Magalie DELAPIERRE

**bibliotheque@neulliac.bzh**

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 :

permanence assurée par Magalie DELAPIERRE



## RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Sébastien JEGOUREL

Menus sur le site de la commune : **neulliac.fr**

*Cuisine faite à base de produits de saison.*

L'alimentation biologique représente 60 % des produits et une grande majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux.

Un repas végétarien est servi chaque semaine conformément aux dispositions de la loi EGalim.



## SALLE ÉMERAUDE

Photos, tarifs et planning d'occupation des lieux sur le site de la commune : **neulliac.fr**

Pour tout renseignement sur la location ou les tarifs, joindre la responsable :

**Guénolla LECADRE**

**06.43.76.04.67**





# L'édito du maire

*Chères Neulliacaises, Chers Neulliacois,*

Dans un précédent édito (décembre 2021), j'insistais sur le fait que la ressource en eau n'était pas inépuisable et l'année 2022 m'a malheureusement donné raison avec des arrêts sécheresse allant jusqu'au niveau « crise ». Même si la pluie est revenue à l'heure où j'écris ces lignes, soyons conscients de la fragilité de cette richesse et vigilants sur notre consommation dans les années futures.

Pour l'énergie, la situation est également compliquée avec des hausses significatives sur le gaz, l'électricité et les combustibles. 35% des dépenses électriques communales concernent le complexe de la salle des fêtes. La rénovation énergétique de cette dernière devient urgente. C'est pourquoi le conseil municipal lors de la séance du 7 novembre dernier a acté une assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir des travaux d'améliorations planifiés pour 2024. Nous continuerons également à moderniser l'éclairage public avec le passage en led commencé depuis plusieurs années et optimiser la durée d'éclairage matin et soir.



Pour les fêtes de fin d'année, nous maintiendrons les illuminations, symbole de retrouvailles familiales et de rêves pour les enfants mais nous le ferons avec un souci d'économie.

**L'aménagement et la sécurisation de l'entrée sud du bourg (KERENTRÉE) et du lotissement PAUL IHUEL** seront les principales dépenses de l'année qui arrive. L'enfouissement des réseaux électriques, des plateaux surélevés et un verdissement de ce carrefour donneront un accès plus agréable à notre cité.

Du côté de Pontivy Communauté, une étude financière est en cours, elle orientera le plan prévisionnel d'investissement des années à venir et les leviers fiscaux des prochaines années. Comme pour la commune, je défendrai un montant d'investissement raisonnable sans faire appel à une augmentation sensible de la fiscalité. De ce côté, la loi de finances 2023 prévoit déjà une augmentation des bases cadastrales de 7%, ce qui entrainera de facto une hausse des impôts fonciers au niveau communal indépendamment de notre volonté.

Voilà quelques éléments que j'aurai l'occasion de développer lors des vœux le samedi 14 janvier 2023. D'ici là, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très belle année à venir. Et qu'elle vous apporte santé et bonheur.

**Jean-Pierre le PONNER**

*Maire de Neulliac*

*Vice-président de Pontivy Communauté*

# Vie municipale

## SOMMAIRE

Vie municipale  
Pages 4 à 17

Vie associative  
Pages 21 à 26

Vie scolaire  
Pages 18 à 20

Vie pratique  
Pages 27 à 31

## VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du Maire de Neulliac, Jean-Pierre Le Ponner, aura lieu à la salle Émeraude le samedi 14 janvier 2023 à 11h00. Après deux débuts d'année où il était risqué de réunir trop de personnes, le Maire, les Adjointes et les Conseillers municipaux seront heureux de vous retrouver début 2023.

## ÉTAT CIVIL (décembre 2021 à novembre 2022)

### NAISSANCES

05/01 - GUILLET BOSCH Tymaël  
18/05 - LE MOROUX Matéo  
23/08 - AYACHE Aliyah

28/01 - GITTON Yéléna  
24/05 - LÉAUTÉ Clarisse  
03/11 - ORANDROU Rosaël

### MARIAGES

11/06 - ALLANIC Christophe & COCHIN Catherine  
03/09 - COLLIN William & LESPERT Enora

### DÉCÈS

14/12 - ODY Joëlle (née LE MOING)  
02/03 - ALLAIN Philippe  
13/04 - JAN Michel  
21/04 - MARTINS Yolande (née LE PENNEC)  
22/05 - JÉHANNO Louis  
04/07 - STÉPHAN Jean-Claude  
02/09 - MARCHAND Sylvie (née DALIBON)  
12/10 - GUARCH Alain  
19/10 - LAUNAY Francine (née LANGLE)

01/03 - LE MENTEC Annick (née LE BRAS)  
12/03 - BESANÇON Roger  
17/04 - LE MOUËLLIC Hélène (née LE MENTEC)  
10/05 - PINARD Eliane  
28/06 - CADOUX Armand  
04/07 - GLOUX Daniel  
22/09 - VALLY Robert  
17/10 - NASERI Zabiullah  
09/11 - LE MERDY René



## REMERCIEMENTS À CARMÈS



Dimanche 26 juin, sur le site de la chapelle de Carmès, se tenait une soirée pour remercier les donateurs, via la Fondation du Patrimoine, qui ont contribué au financement des rénovations entreprises dans le chœur de la chapelle. La commune a également remercié les membres des Amis de la chapelle de Carmès pour leur implication dans la sauvegarde de ce joyau patrimonial classé monument historique depuis 1980.

Dès 16h00, les membres de l'association des Amis de la chapelle de Carmès ont proposé une visite guidée du chœur du site sans oublier les lambris du XVème siècle au-dessus de la sacristie aux invités présents. À la fin des visites, Monsieur Le Denmat de la Fondation du Patrimoine a remis une plaque à Jean-Pierre Le Ponner, maire de Neulliac, ainsi qu'un prix des Rubans du Patrimoine à Véronique Blandel, 1ère adjointe.

À partir de 17h00, les invités ont pu apprécier le concert du trio Chevrel-Landat-Moisson qui avait été choisi pour l'occasion suite à leur passage lors de la fête de la Bretagne en 2021 pour un enregistrement dans la sacristie de la chapelle lors d'une période où les concerts avec public n'étaient pas envisageables.

À la sortie du concert, les invités et les artistes ont pu échanger autour d'un apéritif proposé par la municipalité avec la participation des Amis de la chapelle qui a mis en place tables, bancs et barnum pour l'occasion.

Une réflexion est déjà engagée pour les rénovations du support des cloches et/ou du porche de la chapelle suite au passage de la DRAC à Neulliac début mars mais cela demandera du temps avant de voir les travaux commencer.

## DISPARITION DE JEAN-CLAUDE STÉPHAN



Jean-Claude Stéphan, figure neulliacoise, est brutalement décédé le lundi 4 juillet 2022, à l'âge de 78 ans.

Très impliqué dans le milieu associatif local, il a été président de la société de chasse dans les années 1980, vice-président du club de football (Entente Sportive de Neulliac) et président fondateur de Neulliac vacances (association qui avait organisé des séjours à la neige à La Plagne).

Il était toujours aussi dynamique et engagé puisqu'il était président de l'association des Amis de la chapelle Notre-Dame de Carmès où il aimait partager une véritable passion pour l'édifice et se rendait souvent disponible pour ouvrir la porte aux nombreux visiteurs. Il était également président de l'Amicale des retraités mais aussi porte-drapeau au sein de l'UNC Neulliac.

Son investissement et son engagement avaient été reconnus et il avait été médaillé de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif début 2020.

## RÉCEPTION TRAVAUX LOTISSEMENT



Fin juin, la première phase de travaux du lotissement « Les Jardins du Bocage » était terminée. Durant 6 mois, les travaux ont été menés avec une météo très favorable pour les entreprises.

Le montant des dépenses totales pour ce lotissement avoisine les 500 000 € (achat du terrain, maîtrise d'œuvre et travaux).

Beaucoup de lots ont été rapidement réservés avant la fin des travaux avec un prix de vente fixé à 28 € TTC le m<sup>2</sup>.

Il reste quelques lots disponibles, n'hésitez pas à contacter Loïc Planchon, adjoint en charge de la communication, du patrimoine et de la culture : [loic.planchon@neulliac.bzh](mailto:loic.planchon@neulliac.bzh).

*Élus et agents municipaux étaient présents aux côtés des entreprises qui ont œuvré sur ce projet (Cabinet Nicolas, CTP Chauviré, Eiffage, Service Eaux et Assainissement de Pontivy Communauté).*

## NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune, qui se sont installés depuis 2020, ont été reçus par le conseil municipal lors de la soirée du vendredi 1er juillet 2022.

Plus de trente personnes ont répondu favorablement à l'invitation des élus et ont pu échanger avec eux ainsi que Madeleine Le Bigaut, adjointe administrative arrivée à la mairie au début de l'année 2021.

La commune de Neulliac continue d'attirer de nouveaux habitants sur cette année 2022.



## ARBRE DES NAISSANCES



Au cours de la matinée du samedi 2 juillet 2022, les membres du conseil municipal ont invité les familles des 36 enfants nés au cours des trois dernières années.

Au lieu de planter un nouvel arbre chaque année, c'est une œuvre en métal réalisée par Philippe Le Bollan qui symbolisera les naissances au fil du temps.

La structure, qui a nécessité une centaine d'heures de travail, a été installée au milieu du terrain situé à proximité du plateau sportif et de l'école publique.

Chaque nouveau-né a reçu un bon d'achat de 20 € à retirer à Jardiland.



## NOUVELLE INSTALLATION

Après le mini stadium et les marquages au sol, une nouvelle structure de jeux a été installée sur le plateau sportif à destination des enfants de 3 à 6 ans (coût : 20 872,80 € TTC).

Le plateau sportif s'étoffe donc d'une nouvelle installation et la commission éducation, enfance et jeunesse réfléchit encore pour faire de cet espace un lieu incontournable pour nos jeunes et pour tous.



## ARGENT DE POCHE



Plusieurs jeunes Neulliacois ont participé à l'opération « Argent de poche » du vendredi 8 au mercredi 13 juillet 2022.

Ils ont été encadrés par les agents municipaux : Magalie Delapierre (ATSEM), Sébastien Jégourel (chef cuisinier) ainsi que Jean-Claude Le Mentec, Pascal Fraboulet et Jérôme Seurin (agents techniques).

Chaque demi-journée de 3 heures est rémunérée 15 €.

## PARKING ÉCOLE PUBLIQUE

La municipalité a profité des vacances d'été et du repos des élèves pour effectuer l'agrandissement du parking de l'école publique des 4 saisons.

Après les travaux de sécurisation sur les routes à proximité de l'école (mise en place d'un miroir routier et d'un stop, de radars pédagogiques et de panneaux de signalisation), les élus ont tenu à améliorer les conditions de stationnement au vu de la montée des effectifs durant ces dernières années.



## CENTRE DE LOISIRS

Durant les périodes scolaires, l'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert chaque mercredi. La bonne fréquentation des jeunes à ce service a incité le conseil municipal à poursuivre les activités du mercredi. Au cours des vacances scolaires, plusieurs journées d'animations sont proposées aux familles. Là aussi, l'accueil fonctionne à merveille. Merci à Jérémy et Coralie qui s'investissent auprès des enfants.



## CÉRÉMONIE DE GUERLOGODEN



La cérémonie patriotique commémorant le sacrifice des Résistants du maquis de Guerlogoden lors de l'attaque du 27 juillet 1944 s'est déroulée le dimanche 31 juillet 2022 en présence des élus de Neulliac, Kergrist, Saint-Gérard-Croixanvec et Pontivy mais aussi de Nicole Le Peih (députée), Muriel Jourda (sénatrice) et Claire Liétard (sous-préfète de Pontivy) sans oublier les forces de gendarmerie et les membres d'associations patriotiques ainsi que leurs porte-drapeaux.

## CONCERT AU ROZ

Le conseil municipal de Neulliac a proposé un concert estival gratuit sur le site de la chapelle Notre-Dame de la Délivrance au Roz le vendredi 5 août. Le groupe « Osvaldo Carne » a permis de rassembler près d'une centaine de spectateurs dans un beau cadre malgré le vent présent ce soir-là. La commission communication, patrimoine et culture envisage et réfléchit déjà à un nouveau concert gratuit pour l'été prochain sur un autre site de la commune.





# ANIMATIONS JEUNESSE

Deux animations étaient proposées gratuitement au cours du mois d'août :

- Animation football freestyle avec Sam Gallo le lundi 1<sup>er</sup> août pour les 8 - 17 ans
- Animation environnement « Safari humus » le samedi 6 août pour les 2 - 6 ans en collaboration avec le service environnement de Pontivy Communauté



# DOMICILE PARTAGÉ



Vendredi 19 août, une animation de détente et de douceur était proposée par le CCAS aux résidents du domicile partagé « Les Eucalyptus ».

Un atelier « massage bien-être » était animé par Marylène Guillo, socio esthéticienne de Cléguérec.

Chaque résident a pu apprécier le soin du visage et le massage des mains grâce aux conseils de la professionnelle sur fond musical adapté accompagné de la participation bienveillante de l'équipe du domicile partagé.

# ÉCOLE PUBLIQUE DES 4 SAISONS

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le changement du portail d'entrée de l'école publique. Désormais, l'entrée dispose d'un portail à ouverture à distance sécurisée nécessaire dans le cadre du plan Vigipirate en vigueur dans les écoles.



Avant



Maintenant

## PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Action « Voir et être vu »

Le jeudi 20 octobre, les deux référentes sécurité routière de la commune Véronique Blandel et Corinne Martin ont distribué des bracelets réfléchissants et des flyers explicatifs aux enfants des deux écoles dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur la nécessité de se rendre visible lorsqu'il fait sombre. Ces brassards sont notamment très utiles pour les enfants qui se rendent à l'école à pied ou en vélo.



## DISTRIBUTION DES COLIS DU CCAS

*Un colis pour  
chaque aîné  
de 75 ans et +*

Tout comme en 2021, les membres du CCAS ont décidé de renouveler la distribution des colis pour les aînés de la commune âgés de 75 ans et plus. Les membres du conseil municipal viendront rendre visite aux personnes concernées en leur remettant les 154 colis du samedi 17 au jeudi 22 décembre 2022. En cas d'absence sur cette période, n'hésitez pas à signaler en mairie.

## PIÉGEURS DE RAGONDINS

Mercredi 2 novembre, les piégeurs de ragondins ont été accueillis à la mairie par Dominique Dubois, conseiller municipal en charge de la lutte contre les nuisibles, qui était accompagné de Patrice Émeraude, représentant de la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles).

La campagne de piégeage s'est déroulée tout au long du mois de novembre. En 2021, 359 rongeurs aquatiques ont été capturés à Neulliac.





## COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE



Vendredi 11 novembre 2022, la municipalité organisait conjointement avec l'UNC Neulliac la Commémoration de l'Armistice signé le 11 novembre 1918. De nombreux jeunes sont venus avec leurs parents pour interpréter le chant élaboré avec Glenn Hoel dans le cadre de la participation au concours des petits artistes de la Mémoire.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Après cette pause estivale, la bibliothèque a réouvert avec la rentrée littéraire qui fut l'occasion d'acquérir de nouveaux romans, dont le prix Goncourt, pour le plus grand plaisir des lecteurs.

Nous voilà donc dans les préparatifs des fêtes de fin d'année. C'est sous un soleil automnal que quelques petits fidèles lecteurs ont préparé la boîte aux lettres du Père Noël durant les 2 mercredis des vacances de la Toussaint. Elle est donc à votre disposition sur le parvis de la mairie pour accueillir votre courrier.

Mercredi 23 novembre, la bibliothèque a ouvert ses portes à partir de 14h30 pour un atelier "Ma lettre au Père Noël".

Toujours pour les animations, l'année 2023 commencera avec un conte en sac "SUPER CAGOULE".

Une petite poulette est obligée de mettre une cagoule rouge pour avoir bien chaud, mais elle gratte. Sur son chemin, elle rencontre le loup. Pour lui échapper, elle lui fait croire que sa cagoule a des pouvoirs.

Puis un Kamishibai : "La première fois que l'ours dort tout l'hiver".  
Rendez vous donc Mercredi 11 janvier 2023 à 15h00.

N'hésitez pas à consulter la page Facebook de la bibliothèque pour vous tenir informés des animations et du site internet de la commune.

Magalie Delapierre, Responsable de la bibliothèque de Neulliac.



# CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS DE JUILLET 2022 À NOVEMBRE 2022 (liste exhaustive en mairie ou sur le site internet de la commune [www.neulliac.fr](http://www.neulliac.fr))

- **Séance du 25 juillet 2022** - absents excusés : Christian MOTREFF donne pouvoir à Jean-Pierre LE PONNER - Marie-Louise MADORÉ donne pouvoir à Loïc PLANCHON
- **Séance du 20 septembre 2022** - absents excusés : Véronique BLANDEL donne pouvoir à Jean-Pierre LE PONNER - William COLLIN donne pouvoir à Loïc PLANCHON - Olivier CONRAD donne pouvoir à Corinne MARTIN - Corinne RICHARD donne pouvoir à Louise-Marie GUEGAN - Anthony CADET
- **Séance du 7 novembre 2022** - absent excusé : Anthony CADET

## Achat foncier Consorts Fraboulet

Monsieur le maire a contacté Monsieur Jacques LE POTIER, représentant les consorts Fraboulet, pour lui proposer de se porter acquéreur du terrain situé rue St Michel, Cadastré ZE n°170 d'une contenance de 20 340 m<sup>2</sup> en vue d'un projet de lotissement communal.

Maitre LE FALHER, notaire à Pontivy, a transmis une proposition à 8 €/m<sup>2</sup> après accord des coindivisaires.

La commission finances, convoquée le 15 juin 2022, propose d'accepter cette proposition de 8€ / m<sup>2</sup>.

Monsieur le maire précise qu'une indemnité de privation de jouissance devra être versée au locataire de cette parcelle par bail rural, dès lors que la vente pour changement de destination intervient.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la proposition d'achat de ce terrain au prix de 8 € le m<sup>2</sup>, autorise le maire à lancer la procédure d'acquisition auprès du notaire Me LE FALHER et à signer tous documents relatifs à ce projet.

D'autre part, Monsieur le maire propose à l'assemblée de contacter Mr Noël LE BRIS afin de lui proposer d'acheter ses deux terrains situés rue St Michel, cadastrés ZE n° 114 d'une contenance de 3 000 m<sup>2</sup> et ZE n° 115 d'une contenance de 3 000 m<sup>2</sup> en vue d'un projet de lotissement communal. Accord à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## Établissement Public Foncier

### Approbation de la convention opérationnelle en vue de l'acquisition de la salle ND Carmès

Monsieur le maire propose à l'assemblée de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), afin que celui-ci négocie avec le diocèse pour l'acquisition de la salle paroissiale Notre Dame de Carmès. Pour ce faire, l'approbation d'une convention opérationnelle est nécessaire.

Monsieur le maire précise que nous sommes dans une phase de négociation avec le diocèse. À ce stade, le conseil municipal n'a pas à décider de l'achat ou non de ce bâtiment ni sur son devenir. Cette convention n'est pas un engagement de la commune mais simplement une autorisation pour l'EPFB de négocier auprès du diocèse. L'EPF a mandaté un cabinet d'études pour effectuer des analyses dans la salle paroissiale, notamment par rapport à l'amiante.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette convention opérationnelle et autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

### Résiliation de la convention opérationnelle relative à la proposition d'acquisition de la parcelle

#### NICOLAS : la maison NICOLAS sise 6b rue du stade a été vendue à un particulier.

Monsieur le maire rappelle qu'une convention opérationnelle d'actions foncières avait été signée le 9 juin 2021 avec l'EPFB en vue de l'acquisition de la propriété des consorts NICOLAS située rue du stade. Cette convention est maintenant caduque car ce bien a été acheté par un investisseur particulier. De ce fait la convention opérationnelle d'actions foncières signée entre la Commune et l'Établissement Public Foncier de Bretagne le 9 juin 2021 doit être résiliée. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le maire à signer la résiliation de cette convention opérationnelle.



## Tarifs communaux

<b>LOCATION DE CHAPITEAUX (2 STANDS VITABRI)</b>	
<i>Associations, collectivités environnantes et entreprises locales Caution de 75 € par stand + contrat</i>	<b>Gratuit</b>
<b>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</b>	
<i>Emprunt de livres</i>	<b>Gratuit</b>
<b>OPÉRATIONS FUNÉRAIRES</b>	
<i>Concessions / prix au m<sup>2</sup></i>	<i>Cavernes</i>
50 ans : 60 €	30 ans : 500 €
30 ans : 40 €	15 ans : 300 €
<i>Location du caveau communal</i>	<i>Nettoyage des tombes</i>
Forfait de 3 mois : 40 €	30 €
<b>DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES</b>	
<i>Pour la destruction d'un nid primaire</i>	<b>20 €</b>
<i>Pour la destruction d'un nid secondaire sans nacelle</i>	<b>40 €</b>
<i>Pour la destruction d'un nid secondaire avec nacelle</i>	<b>60 €</b>
<i>Prise en charge : 50 % pour la commune et 50 % pour Pontivy Communauté</i>	
<b>VENTE DE TERRE VÉGÉTALE</b>	
<i>Vente aux particuliers</i>	<b>3 € / m<sup>3</sup></b>
<i>Coût de transport et main d'oeuvre communale</i>	<b>25 € / heure</b>
<i>Coût de transport et de travaux par des agriculteurs</i>	<b>40 € / heure</b>
<b>VENTE DE BOIS</b>	
<i>Vente aux particuliers neulliacois</i>	<b>40 € / corde</b>
<i>Les acheteurs doivent nettoyer les emplacements après recuperation du bois</i>	
<b>DROIT DE PLACE POUR STATIONNEMENT DE SOCIÉTÉS DE VENTE NON ALIMENTAIRES</b>	
<i>Espace Amédée</i>	<b>50 € / jour</b>
<b>AMENDES DE POLICE À L'ENCONTRE D'ANIMAUX EN DIVAGATION</b>	
<i>Premier fait constaté</i>	<b>75 €</b>
<i>Récidive</i>	<b>150 €</b>
<b>INDEMNITÉS DE PIÉGEAGE DE RAGONDINS</b>	
<i>Par piégeur</i>	<b>100 €</b>

## Tarifs restaurant scolaire & garderie

 <b>TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE</b> 	
<b>COMMUNE DE NEULLIAC</b>	
<i>Enfant de Neulliac</i>	<b>3,40 €</b>
<i>Pour le 3<sup>ème</sup> enfant (quand les 3 déjeunent à la cantine)</i>	<b>2,40 €</b>
<i>Enfant extérieur</i>	<b>3,90 €</b>
<i>Personnel communal</i>	<b>5,30 €</b>
<i>Enseignants</i>	<b>6,00 €</b>
<i>Personnes âgées</i>	<b>7,60 €</b>
<b>COMMUNE DE SAINT AIGNAN</b>	
<i>Enfants</i>	<b>2,80 €</b>
<i>Adultes</i>	<b>5,10 €</b>
<b>ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH DE KERGRIST</b>	
<i>Enfant (y compris portage)</i>	<b>3,10 €</b>
<i>Adultes (y compris portage)</i>	<b>5,10 €</b>

 <b>TARIFS GARDERIE</b> 	
<i>Enfants de Neulliac</i>	<b>0,90 € / demi-heure</b>
<i>Enfants extérieurs</i>	<b>1,10 € / demi-heure</b>
<i>Dépassement d'horaire : toute demi-heure commencée est due</i>	<b>10 € / demi-heure</b>
<i>Goûter par enfant</i>	<b>0,70 €</b>

Les tarifs des différents tableaux présentés sont susceptibles d'être révisés et modifiés.



## Tarifs salle Émeraude



### TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE ÉMERAUDE





LOCATIONS AUX PARTICULIERS	Neulliacois	Extérieurs
<i>Grande salle + bar club + cuisine à la journée</i>	200 €	250 €
<i>Forfait mariage 3 jours : salle + cuisine + bar club (du vendredi après-midi au lundi matin)</i>	320 €	380 €
<i>+ salle des sports en option</i>	50 €	50 €
<i>Bar club + cuisine à la journée</i>	70 €	90 €
<i>Bar club + cuisine forfait 2 jours ou weekend</i>	100 €	120 €
<i>Vin d'honneur : salle + cuisine</i>	100 €	120 €
<i>Retrouvailles familiales pour obsèques</i>	30 €	30 €
<i>Cérémonie hommage civil</i>	75 €	75 €
<i>Repas de la classe</i>	50 €	-
<i>Sonorisation portable</i>	45 €	45 €
<i>Location vaisselle (par couvert)</i>	0,50 €	0,50 €
<i>Caution</i>	300 €	600 €
<i>Arrhes</i>	Moitié de la location	
LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS	Neulliacois	Extérieurs
<i>Fête : salle + bar club + cuisine</i>	Gratuit	300 €
<i>Assemblée générale : réunion</i>	Gratuit	40 €
<i>Activités, répétitions ou cours payants</i>	160 € à l'année	25 € par séance ou 200 € à l'année
<i>Réunion suivie d'un repas : grande salle</i>	50 €	180 €
<i>Réunion suivie d'un repas : bar club</i>	25 €	90 €
<i>Réunion bar club</i>	Gratuit	25 €
<i>Réunions d'entreprises : grande salle</i>	50 €	50 €
<i>Réunions d'entreprise : bar club</i>	25 €	25 €
<i>Caution</i>	300 €	600 €

LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS : Une occupation gratuite par semaine pour les activités hebdomadaires des associations neulliacaises. Les arbres de Noël des écoles de Neulliac, les AG des syndicats intercommunaux, le 13 juillet et la fête humanitaire ou les fêtes caritatives restent gratuits.

## Tarifs salles des sports et des associations

 <b>TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES SPORTS</b>			
LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS		Neulliacaises	Extérieures
<i>Fête ou foire-exposition</i>		30 €	80 €
<i>Salle + bar club + cuisine</i>		Gratuit	160 €
<i>Ensemble du complexe : salle des sports + salle Émeraude pour grande fête y compris cuisine et bar club</i>		230 €	300 €
<i>Cours de sport d'associations ou d'établissement scolaires extérieurs</i>		Gratuit	Gratuit
<i>Caution</i>		300 €	600 €
LOCATIONS AUX PARTICULIERS		Neulliacois	Extérieurs
<i>Vin d'honneur</i>		30 €	30 €

 <b>TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS</b>			
LOCATIONS		Neulliacois	Extérieurs
<i>Cours payants</i>		160 € l'année	300 € l'année
<i>Magnétiseur / Yoga / Naturopathe</i>			
<i>Activités communales</i>		Gratuit	Gratuit
<i>Réunions associatives</i>		Gratuit	Gratuit

Les tarifs des différents tableaux présentés sont susceptibles d'être révisés et modifiés.

### Aide exceptionnelle du département

Comme l'an passé, le Département du Morbihan propose aux communes de moins de 10 000 habitants une aide exceptionnelle de 50 000 € par commune sur la base d'une dépense éligible plafonnée à 62 500 €. Les demandes sont à déposer entre le 29 septembre et le 1er novembre 2022. Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de proposer l'enfouissement des réseaux de Kerentré et de la rue Paul Ihuel dont la contribution de la commune s'élève à 257 865 €.



## Horaires éclairage public

Monsieur Loïc PLANCHON fait part à l'assemblée de son entretien avec l'entreprise Citéos et Morbihan Énergies suite à des dysfonctionnements des horloges programmant l'éclairage public. Dans un souci d'économie d'énergie, Monsieur PLANCHON propose de modifier les horaires d'allumage des candélabres. Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide l'organisation suivante :

- Pour toutes les horloges :

Allumage des candélabres à 6h45 (au lieu de 6h30 actuellement)

Coupure des candélabres à 21h00 (au lieu de 22h00 actuellement)

- Concernant l'armoire 001 du bourg (actuellement de 22h30 à 6h00) :

Allumage des candélabres à 6h45 (au lieu de 6h00 actuellement)

Coupure des candélabres à 21h30 (au lieu de 22h30 actuellement) sauf pour les vendredis et samedis soirs coupure à 22h30.

- Concernant les illuminations de Noël : elles fonctionneront avec les nouveaux horaires programmés.

Monsieur le maire précise qu'il y a 250 points lumineux sur l'ensemble de la commune.

## Programme voirie 2023

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**, décide d'inscrire au programme de voirie 2023 les voies communales suivantes :

- Route de Kergoff – VC 212 - Longueur 900 m – largeur 4 m

Coût prévisionnel : 37 428,00 € HT (44 913,60 € TTC)

- Lieu-dit Er Houet – VC 55 - longueur 20 m – largeur 2 m

Coût prévisionnel : 2 812,50 € HT (3 375,00 € TTC)

- Guernanlay – VC 109 - Longueur 195 m – largeur 3,50 m

Coût prévisionnel : 7 985,05 € HT (9 582,06 € TTC)

- Patte d'oie St Eloi du chemin d'exploitation ZW7

Coût prévisionnel : 3 272,50 € HT (3 927,00 € TTC)

Soit 1 115 ml (hors patte d'oie St Eloi) et un coût total estimé à **51 498,05 € HT** (61 797,66 € TTC).

Pour les prévisions budgétaires, il conviendra d'appliquer sur les montants totaux un pourcentage d'augmentation d'environ 10% relatif aux révisions des prix.

→ autorise le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que toutes les pièces s'y rapportant

→ autorise le maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de Pontivy communauté et du Département du Morbihan ou tous autres organismes susceptibles d'en allouer.

## Projet de toilettes sèches à Carmès

Madame Corinne MARTIN présente le projet d'installation des toilettes sèches autonomes à lombricompostage sur le parking de Carmès. Pour cette conception de toilettes sèches, il n'y a pas besoin d'assainissement autonome ni d'alimentation électrique et eau.

L'estimation financière de ce projet est le suivant :

WC sanisphère : 30 000 € TTC

Aménagement accès : 5 000 € TTC

**Total : 35 000 € TTC**

Ce projet a été présenté en commission tourisme et patrimoine de Pontivy communauté et approuvé le 17/10/2022. Pontivy communauté pourrait en assurer la maîtrise d'ouvrage. L'entretien des toilettes sèches sera à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

→ approuve ce projet d'installation de toilettes sèches autonomes à lombricompostage sur le parking de Carmès,

→ sollicite Pontivy communauté pour être maître d'ouvrage de ce projet,

→ donne tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le financement sera assuré par Pontivy Communauté et la Région. Les toilettes serviront pour les visiteurs du site mais aussi pour les randonneurs et cyclistes qui longent le halage du canal.

# Vie scolaire

## ÉCOLE LES QUATRE SAISONS



Cette deuxième rentrée scolaire a deux classes à l'école publique Les quatre saisons a été marquée par un changement dans l'équipe pédagogique avec l'arrivée de Virginie MOREAC (enseignante de la classe Maternelle/CM), Fabrice ALLAIRE reste directeur de l'école et a en charge la classe de CP/CE.

Cette année, les élèves vont faire le Tour du monde à travers la découverte des pays : chaque période est dédiée à un continent (atelier cuisine, activités artistiques et travail pluridisciplinaire) !

Par ailleurs, les élèves explorent différentes disciplines et vont bénéficier d'un partenariat avec le Conservatoire de Pontivy (projet Chorale à l'école et découverte de différents instruments de musique) et le cinéma (participation à Cinécole avec 3 séances programmées sur l'année).

L'école continue également son travail autour de la biodiversité et des gestes écocitoyens (animations en lien avec le potager du Restaurant scolaire notamment).

Enfin certains temps forts de l'année sont marqués par des animations (goûter d'Halloween, spectacle et marché de Noël, carnaval...).

Bref que de projets pour permettre à chaque élève de s'épanouir et d'apprendre tout en s'amusant.





### **Fabrication de jus de pommes bio pour l'école des 4 saisons**

Fin septembre, ramassage le matin d'environ 400kg de diverses variétés de pommes bio pour obtenir un arôme riche et pressage l'après-midi ; au total, ce sont 260L de jus que les parents d'élèves de l'école des 4 saisons auront embouteillés à l'Atelier Nomade de Sainte-Brigitte. Après avoir visionné le film de la fabrication du jus de pommes, les enfants ont participé au projet en illustrant les étiquettes des bouteilles. Vendues à 3€ l'unité, elles ont été notamment disponibles au marché de Noël de l'école le samedi 3 décembre. Cette opération entre pleinement dans la démarche d'éducation au développement durable portée par l'équipe pédagogique.



### **Programme des animations de l'APE des 4 saisons pour l'année scolaire 2022-2023**

Les parents d'élèves de l'école des 4 saisons ont prévu plusieurs événements au fil de l'année pour permettre de financer les projets de l'école.

- Vente de sapins de Noël : novembre
- Marché de Noël : samedi 3 décembre 10h00-17h00 dans la salle des sports, crêpes sur place le midi.
- Marché de printemps : samedi 8 avril 10h00-17h00 dans le parc du bourg proche du domicile partagé
- Fête de l'école : samedi 17 juin
- Participation au trophée Endro'sphère de Pontivy communauté avec le projet Pomme de reinette et pomme d'api pour créer un verger pédagogique afin de produire du jus de pommes pour financer des activités pédagogiques de l'école.

Nous allons candidater à d'autres concours de projets écologiques et solidaires au fil de l'année pour mettre en valeur cette initiative.

Toute l'année, dépôt de papier (journaux, catalogues, magazines, flyers, feuilles usagées, vieux livres, etc...) possible dans un bac accessible en permanence devant l'école.

### **Bureau de l'APE 2022 - 2023**

**Stéphanie Ménager (Présidente) ; Stéphanie Odic (Trésorière) et Gwenaëlle Le Floch (Secrétaire).**

# ÉCOLE SAINT JOSEPH

Depuis début septembre, les élèves de l'école participent à des séances de football encadrées par la Gsi Pontivy. Un cycle de 6 séances qui s'est terminée avant les vacances de la Toussaint.



Vendredi 16 septembre, l'association des parents d'élèves s'est réunie afin de mettre en place les projets de l'année. Ce vendredi 21 octobre, c'était le coup d'envoi des manifestations 2022 2023, avec pour commencer une vente à emporter de couscous. Près de 400 parts ont été vendues, un véritable succès pour l'association présidée par Alexandre Jaouen.



Un nouveau panneau de présentation de l'école a été accroché sur le pignon de l'établissement. Une jolie réalisation signée Elisabeth Robton.



Avec 78 élèves, l'école St Joseph continue de proposer des projets dynamiques et novateurs. En mettant le sport à l'honneur chaque année, St Joseph permet à chaque écolier de découvrir de nouvelles pratiques sportives et de développer de nouvelles compétences. (Foot, skate, gouren, escrime, danse, badminton, handball, pétanque, équitation...).



Le 3 février, une nouvelle compétition rassemblant près de 300 élèves de CM/6ème, nommée : Remue méninges sera organisée. Une journée ludique pour travailler le français, les maths et le sport, dans une ambiance studieuse et bon enfant. Le traditionnel cochons grillés reviendra dans sa formule sur place avec animations et soirées dansantes. Rendez-vous le 20 mai à la salle des sports.





# Vie associative

## AMICALE DES RETRAITÉS

L'Amicale des retraités de Neulliac s'est trouvée une nouvelle présidente suite au décès de Jean Claude Stéphan qui nous a quitté subitement en juillet dernier. Monique Huby, bien qu'habitante à Kergrist mais originaire de Neulliac, nouvellement adhérente au club et récemment sexagénaire en est actuellement la plus jeune. Son père fut déjà le président de l'ARN dans les années 90. Souhaitons à la nouvelle présidente qu'elle saura attirer dans son sillage la jeune génération des retraités dont elle fait partie.

Les activités de l'association sont principalement tournées vers la randonnée le lundi après-midi et les jeux de boules le jeudi après-midi. Quelques sorties en car à la journée viennent agrémenter l'année.

Le reste du conseil d'administration demeure inchangé : Emile Le Cunff continue de gérer la trésorerie et Gilbert Diabat d'assurer le secrétariat.

Le repas de l'Assemblée générale prévu le jeudi 26 janvier devrait rassembler l'ensemble des adhérents au nombre d'une petite centaine.

On peut y adhérer à tout moment de l'année moyennant une cotisation annuelle de 13 € incluant l'assurance qui couvre les activités pratiquées par le club.

**Gilbert Diabat, secrétaire**



**Monique Huby (Présidente) :**  
06 15 97 07 68  
**Gilbert Diabat (Secrétaire) :**  
06 23 59 56 65  
**Emile Le Cunff (Trésorier) :**  
06 45 49 92 52

## NEULLI'ACTES EN SCÈNE



Neulli'Actes en scène a repris ses répétitions pour vous présenter son tout nouveau spectacle où les jeux de mots et les rires seront nombreux. Pensez donc à noter sur vos agendas les 11 et 12 mars prochains afin de venir passer un bon moment avec toute la Troupe.

En 1<sup>ère</sup> partie : nos amis de l'atelier théâtre du "Pas sage" de Pontivy joueront 3 scénettes tirées de "Bonne Année" de Patrick Bouter suivie, en seconde partie, après l'entracte, de "Appelez la Police" de Philippe Danvin.

À bientôt !

**La Troupe de Neulli'Actes en scène**

## COMITÉ DES FÊTES

Chères Neulliacaises, chers Neulliacois,

Le comité des fêtes s'installe de nouveau sur un rythme de 2 animations dans l'année. Si tout s'est bien passé, nous aurons organisé notre fête du don le week-end du 27 novembre dans une formule modifiée car organisée à partir de la salle Émeraude. J'en profite pour remercier Anne Marie et Patrick Valy de nous avoir si bien accueillis dans leur beau village de Trémeler. Nous comptons toujours sur votre présence pour manger, boire un coup, acheter des objets réalisés par les membres de l'association Arthys, marcher sur les chemins ouverts par les «jeunes» de la commune ou faire de la randonnée à moto.

Et une fois de plus, le 1<sup>er</sup> avril 2023, nous reprendrons notre thème d'une soirée dédiée au spectacle et à la bonne humeur. Mais comme nous aimons vous surprendre, Murielle, notre présidente, a eu l'idée d'une soirée différente, pour éviter de tomber dans la routine. Il y aura du spectacle, il y aura des jolies filles, comme vous pouvez le voir sur la photo ci-contre, et vous pourrez vous régaler avec des gourmandises variées mais dans un format différent. Vous êtes obligés de venir pour savoir de quoi il en retournera.



C'est l'occasion de rappeler que nous sommes toujours ouverts aux bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre pour donner un peu de leur temps et, du coup, se faire de nouveaux amis en faisant vivre la commune. J'en profite pour remercier toutes les personnes, membres ou non, qui font vivre les fêtes que nous organisons. Et comme nous approchons de la fin de l'année, je vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année avec vos proches et en famille.

À bientôt, **Benoît Rivalan, secrétaire adjoint**

## PAROISSE DE NEULLIAC

L'église de Neulliac est rattachée à l'ensemble paroissial de Pontivy de même que celles Kergrist, Le Sourn et Saint Thuriau. Une équipe de prêtres réside au presbytère de Pontivy situé à proximité de la basilique où fonctionne une permanence ouverte tous les matins de 9h00 à 12h00 ainsi que le mercredi après midi. Tél. 02 97 25 02 53.

Actuellement, il y a une messe tous les samedis à 18h00 et dimanches à 11h00 à la basilique de Pontivy. Messe le dimanche à 9h30, à tour de rôle dans les églises des communes périphériques de l'ensemble paroissial pontivyen.

À Neulliac, c'est le 1<sup>er</sup> dimanche du mois à 9h30, en alternance avec Kergrist où c'est le 3<sup>ème</sup> dimanche. Le 2<sup>ème</sup> dimanche, la messe a lieu à Le Sourn et le 4<sup>ème</sup> dimanche à Saint Thuriau. Quand il y a un 5<sup>ème</sup> dimanche dans le mois, tout l'ensemble paroissial se rassemble à la basilique de Pontivy à 11h00. En cas de Pardon dans une chapelle de notre commune, il y aura une seule messe du Pardon à 11h00 au lieu de la messe éventuelle de 9h30 à l'église.

Pour tous renseignements, pour une demande de messe, de cérémonie d'obsèques, de baptême, de mariage, de communion, de confirmation, de rencontre avec un prêtre ou un animateur, de renseignements sur divers mouvements d'église, il faut s'adresser au presbytère de Pontivy où une permanence de l'ensemble paroissial pontivyen est assurée chaque matin de 9h00 à 12h00 les jours de semaine et le mercredi après-midi.

Vous pouvez également vous adresser directement aux prêtres ou aux animateurs de la paroisse, notamment lors des messes du dimanche. Le Père Xavier Laporte, plus spécialement chargé des paroisses de Neulliac et Kergrist, peut être contacté sur son téléphone personnel : 06 09 95 86 31.

Un correspondant de paroisse est également en mesure de vous orienter selon vos besoins. Il s'agit de Monsieur Gilbert DIABAT, 43 Kerentré, NEULLIAC. Tél. 02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65 ou email : gilbert.diabat@orange.fr.

**Gilbert Diabat, correspondant paroisse de Neulliac**



# CANAL GUERLÉDAN - PONTIVY

L'ASSOCIATION CANAL GUERLÉDAN - PONTIVY  
POURSUIT SON PROGRAMME D'ANIMATION  
pour valoriser le canal de Nantes à Brest un patrimoine exceptionnel !

**Dans le cadre du programme d'animation et de valorisation du canal, les membres de l'association se mobilisent sur 3 actions :**

## 1 - Un cycle de sorties et conférences autour du patrimoine naturel du canal.

Les deux premières ont eu un franc succès :

Edwige Renaud a accompagné une quinzaine de personnes le samedi 22 octobre sur le Canal de Nantes à Brest sur le thème des « savoirs et usages populaires autour des plantes et des arbres de nos campagnes ».

Le dimanche 6 novembre, 85 personnes sont venues partager leurs connaissances sur les champignons autour de l'exposition mise en place par Dominique Fiaut, Jean-Claude Gaillard et Yannick le Boudec.

Au premier trimestre 2023 (en février et mars), deux rendez-vous sont en cours de finalisation :

- Kader Benferrat interviendra sur le Canal et notamment son rôle comme réservoir d'eau,
- un artisan animera un atelier autour de son savoir-faire (vannerie, tournage sur bois, poterie).

## 2 – Le Concours photo « Les 4 saisons du Canal »

Initialement prévu du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 août 2022, ce concours a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022 afin que les photographes amateurs puissent transmettre de beaux clichés aux couleurs d'automne pris le long du canal entre Guerlédan et Pontivy.

## 3 – Projet d'installation de panneaux informatifs le long du Halage entre l'écluse du Stumo et Pontivy.

L'objectif, en lien avec les élus des communes riveraines dont celle de Neulliac et les enfants des écoles est de mettre en place des panneaux en prolongement des 15 déjà installés entre les écluses de Guerlédan et du Stumo. Ces panneaux permettront de mettre en lumière l'histoire du Canal et de sa construction ainsi que l'histoire des femmes et des hommes qui l'ont fait vivre.

L'association recherche donc des photos, cartes postales anciennes ainsi que des témoignages de descendants et voisins des éclusiers, ou tout document d'archives.

N'hésitez pas à transmettre toute information sur le canal en Mairie ou par mail à : [asso.canal@gmail.com](mailto:asso.canal@gmail.com)

L'Association Canal Guerlédan - Pontivy vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et seraient ravis de vous compter parmi les membres de leur association.

Yannick LE BOUDEC  
Président

## UNC NEULLIAC



L'UNC a commémoré comme chaque année l'anniversaire de l'armistice. Une cérémonie au monument avait lieu après la messe célébrée par le Père Xavier.

L'association accueillait un nouveau porte-drapeau, il s'agit de Pierre Hamonic, qui portera le drapeau 39/45, il remplace Jean-Claude Stéphan décédé subitement cet été.

La porte-drapeau Nicole Le Mouellic a reçu des mains de la présidente Christiane Guarch, l'insigne de bronze étoile argentée pour ses 10 années de fidélité dans cette fonction. Nicole est très assidue, quelque soit les caprices de la météo. Applaudis par le public, les petits artistes de la mémoire ont interprété le chant qui leur a valu le premier prix au concours national.

Un peu plus tard tout le monde se retrouvait salle Émeraude pour le vin d'honneur offert par la mairie, c'était aussi le moment pour deux membres de l'UNC Neulliac de recevoir la médaille du mérite UNC, échelon vermeil avec palme. Il s'agit de la Présidente et du Trésorier Alphonse Stéphan.

Au cours de ce moment convivial, des personnes ont manifesté le souhait de rejoindre les rangs de l'UNC, notamment un quartier maître de la base de Landivisiau, et une jeune fille qui a souhaité rejoindre les cadets de l'UNC. Ils seront conviés à l'assemblée générale du 28 janvier prochain.


« Cela augure de beaux jours pour notre association » soulignait la Présidente, « nous avons besoin de sang neuf, et c'est encourageant, d'autant que dans d'autres communes du département, on assiste à des scissions, certains membres souhaitent s'affranchir de l'UNC pour créer leur propre association, on ne peut pas les blâmer » poursuit-elle, « ils œuvrent pour le devoir de mémoire, mais à ce jeu là, certaines associations ont perdu la moitié de leurs effectifs, et d'autres ont carrément changé de tutelle ».

**Christiane Guarch - Présidente UNC Neulliac**

**Administratrice départementale en charge du recrutement - Chargée des relations avec la presse**

**Tél : 06.11.91.20.62 - Courriel : [chrisguarch@gmail.com](mailto:chrisguarch@gmail.com)**

## APITO BATUCADA



**Apito Batucada** est un groupe de musiciens amateurs qui se retrouve tous les mercredis, à la salle Émeraude de 19h30 à 22h00, pour partager la même envie de faire de la percussion brésilienne. De tous âges, de tous niveaux, nous apprenons sur des rythmes de Sambareggae tout un répertoire permettant de se produire en public, d'animer les rues, de faire bouger les corps !

**Si vous souhaitez nous rejoindre ou faire appel à nous, envoyez nous un mail à [apitobatucada@gmail.com](mailto:apitobatucada@gmail.com) .**





## AMIS DE LA CHAPELLE DE CARMÈS

À quelques semaines du Pardon, l'été aura été marqué par la disparition brutale de notre cher président, Jean-Claude Stéphan. Après réflexion, les bénévoles de l'association ont toutefois décidé de maintenir le repas, car c'est ce que voulait Jean-Claude au sortir de la crise du COVID.

La pluie s'est invitée cette année durant le Pardon, au point où Notre-Dame de Carmès n'a pu être portée en procession ! Pour autant, les célébrations ont été suivies par de nombreux pèlerins, et le repas aura accueilli 230 convives. La journée a été animée par le cercle celtique de Loudéac et un couple de musiciens.

Durant la période de l'art dans les chapelles, en juillet, août et le week-end des journées du patrimoine, l'édifice a été visitée par 1600 personnes. Ce qui ne représente évidemment qu'une partie des visites de la saison, puisque la chapelle est ouverte tous les jours d'avril à octobre.

Le 21 octobre dernier, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale afin d'élire un nouveau comité directeur et un nouveau bureau. Les membres du bureau sont :

- Président : Vincent Allanic
- Vice-Présidents : Dominique Audo, Eliane Fraboulet, Annie Stéphan
- Trésorière : Sylvie Jehanno
- Trésorier adjoint : William Collin
- Secrétaire : Corinne Jehanno
- Secrétaire adjoint : Allisson Smith

**Vincent Allanic, Président de l'association**



## AMIS DE SAINT-SAMSON



Noël à Saint-Samson  
Néallig



Depuis plusieurs années, les Amis de la Chapelle Saint-Samson décorent l'édifice pour les fêtes de fin d'année. Après une petite pause contrainte suite au COVID, la chapelle revêtira de nouveau ses habits noëlesques.

Les bénévoles vous attendent nombreux pour partager un moment convivial autour d'un vin chaud et d'une crêpe. Le court-métrage « la crèche » sera diffusé en continu. La chapelle sera ouverte les dimanches 11 et 18 décembre, le samedi 24 décembre et le dimanche 8 janvier, à partir de 15h00. Pour les plus curieux, un accès au travers de la grille restera ouvert en continu durant cette fin d'année.

## NEULLIAC MOTO VERTE



Au cours des mois d'octobre et de novembre, une partie des membres de Neulliac Moto Verte était réunie pour la préparation des circuits de randonnée avec la programmation du débroussaillage des chemins empruntés.

Près de 180 pilotes ont participé à une rando solidaire, encadrée par une cinquantaine de bénévoles, dimanche 27 novembre 2022 lors de la journée du don. Les fonds seront reversés à deux associations locales, Héméra et Aël & Sterenn. Le jour de la course, une invitation au repas à la salle Émeraude a été faite à chaque propriétaire laissant passer les motos sur son terrain.

## AGENDA 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2023

*Le calendrier sera actualisé régulièrement sur le site de la commune [www.neulliac.fr](http://www.neulliac.fr).  
N'hésitez pas à nous communiquer vos festivités par mail : [loic.planchon@neulliac.bzh](mailto:loic.planchon@neulliac.bzh)*

Samedi 14 janvier :	Vœux du Maire à 11h00 à la salle Émeraude (Mairie de Neulliac)
Jeudi 26 janvier :	Assemblée générale (Amicale des retraités)
Samedi 11 mars :	Représentation théâtrale (Neulli'Actes en Scène)
Dimanche 12 mars :	Représentation théâtrale (Neulli'Actes en Scène)
Samedi 1 <sup>er</sup> avril :	Soirée cabaret et repas à la salle Émeraude (Comité des fêtes)
Samedi 8 avril :	Marché de Printemps (APE École des 4 Saisons)
Lundi 8 mai :	Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 (Maire de Neulliac et UNC)
Dimanche 14 mai :	Pardon de la chapelle du Moustoir (Amis du Moustoir)
Samedi 20 mai :	Cochons grillés (OGEC École Saint Joseph)
Samedi 17 juin :	Fête de l'école (APE École des 4 Saisons)
Samedi 1 <sup>er</sup> juillet :	Kermesse de l'école (APEL École Saint Joseph)
Dimanche 2 juillet :	Pardon de la chapelle de Saint Eloi (Amis de Saint Eloi)



Depuis sa création en 2014, l'association **Héméra** s'efforce d'améliorer l'accueil et le confort des patients de l'unité de soins palliatifs et de leur entourage. Cela passe par l'achat de matériels mais également par le financement d'intervenants comme les clowns de l'association Rêves de Clown ainsi qu'une musicothérapeute. Elle tient également à pouvoir rendre possible des sorties comme une journée à la mer, une journée à leur domicile. Récemment, c'est la création d'une terrasse au sein du service qui a pu voir le jour afin de permettre aux patients de sortir de leur chambre, même en lit.



L'association Aël & Sterenn accompagne au deuil périnatal. Les membres de l'association ont mis en place des cafés-rencontres qui se tiennent une fois par mois. Elle organise des rencontres auprès des professionnels pour les sensibiliser. Les missions de l'association sont d'informer, d'accompagner, de soutenir, de reconforter, de sensibiliser, de rassembler et d'écouter les personnes et les professionnels. **06 31 54 32 47 / 06 33 47 67 98 / [ael.sterenn56@gmail.com](mailto:ael.sterenn56@gmail.com)**



# Vie pratique

## VOYAGE DE THIERRY LE TOHIC

*Thierry Le Tohic, 65 ans, habitant de la commune, raconte son voyage à vélo de Neulliac à Saint-Jacques de Compostelle, aller et retour (3821 km). Lors de l'aller, il est passé par Lourdes et Caunterets.*

« Mon entraînement préparatoire a été simple : 2 sorties à vélo de 50 km environ et une marche de 25 km en terrain accidenté par semaine, en général le tour de Guerlédan.

L'aller s'est très bien passé côté français jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. Côté espagnol, la barrière de la langue n'a pas été un problème sauf à la première étape où j'étais un peu perdu. J'ai presque toujours suivi les indications du GPS. Quelquefois, cela m'a causé des ennuis car les chemins n'étaient pas vraiment praticables. Avec un compagnon d'infortune, un jour où il y avait une pluie fine comme souvent chez nous, sur le chemin la boue collante a fini par bloquer les roues de nos vélos. Un gros nettoyage au jet d'eau a dû être nécessaire.



La France est un très joli pays mais l'Espagne également. Ils ont un système d'irrigation par des canaux en béton qui m'ont impressionné par sa simplicité et son efficacité. Finalement, je l'ai trouvé bien verte cette Espagne. À mon arrivée à Saint Jacques de Compostelle, je suis allé à l'accueil francophone pour avoir le maximum d'informations. La cathédrale est vraiment un monument d'exception. J'ai passé deux jours complets mais ce n'est certainement pas suffisant. Sur le chemin, je n'utilisais jamais la sonnette de mon vélo mais le dring dring verbal était beaucoup plus efficace, faisait rire les gens et parfois engageait la conversation. Le drapeau breton était également un signe de reconnaissance appréciable. Le plus énervant, c'est quand il fallait pédaler en descente à cause d'un fort vent de face.

Au retour, sur les 120 premiers kilomètres, c'était très difficile car je me faisais stopper à chaque instant. Les gens pensaient que je me trompais de route. Avec les francophones, c'était facile d'expliquer mais avec les autres pratiquement impossible. Même un chauffeur laitier s'est arrêté et a essayé de me convaincre que je me trompais. Sur le retour encore, je me suis fait arrêter 3 fois par la gendarmerie espagnole. Ils avaient du mal à comprendre que je fasse l'aller et le retour à vélo. La dernière fois, l'un d'entre eux parlait très bien le français. Je pense qu'il m'a repéré à cause de mon drapeau breton. Dans le pays basque, je suis passé voir un ancien collègue militaire que je n'avais pas vu depuis 46 ans. On avait alors 19 ans. J'en ai profité pour visiter les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya qui valent vraiment le détour.

Le seul sanglier que j'ai vu, c'était dans un très grand camping le long de la côte atlantique à 7 km de ma toile de tente. Vers 5h30 du matin, on est parti chacun de son côté tranquillement. Les soucis sur le vélo : 4 crevaisons toujours sur la roue arrière (merci la suspension avant). Les pédales ont été changées, les patins ont aussi été changés, le pneu arrière a été remplacé 2 fois. Je n'ai pas trouvé de pneu renforcé en Espagne.

Conclusion. Maintenant je l'ai fait à vélo. Je serai heureux de pouvoir le faire à pied sur 3 ou 4 ans car j'envisage quand même ces gens qui, à mon avis, en ont vu beaucoup plus que moi. Je dédie ce voyage à Emilie, fille d'un ami proche, qui nous a quittés bien trop tôt subitement à 32 ans début mai de cette année. »

# LA RECETTE DE SÉBASTIEN

## TARTE AU CHOCOLAT CRÈME ANGLAISE

### Ingrédients :

- ◆ Tarte au chocolat : 250 g de beurre - 250 g de chocolat - 150 g de farine - 250 g de sucre - 5 œufs - 1 pâte brisée ou sucrée
- ◆ Crème anglaise : 50 cL de lait - 4 jaunes d'œufs - 125 g de sucre - 1/2 gousse de vanille

### Préparation :

- ◆ Tarte au chocolat : faire fondre le chocolat avec le beurre. Mélanger le sucre, la farine et les œufs. Mélanger le tout. Étaler une pâte brisée ou sucrée selon vos goûts dans un plat à tarte. Mettre la base de l'appareil au chocolat sur la pâte. Mettre au four chaud à 180°C pendant 20 minutes.
- ◆ Crème anglaise : faire chauffer votre lait avec la demi gousse de vanille grattée. Mélanger les jaunes d'œufs et le sucre. Lorsque le lait est chaud, le mettre sur l'appareil jaunes d'œufs. Refaire cuire à feu doux 5 minutes. Attention à ne pas trop cuire sinon apparition de grumeaux. Si cela arrive, refroidir et la masser au mixer et filtrer.



Sébastien Jégourel

**Bon appétit !**

**Seb**

# NOUVEAU SALON DE COIFFURE



Depuis le lundi 3 octobre 2022, Alexia Byache a ouvert un nouveau salon de coiffure "Les Ciseaux d'Alex" à Neulliac.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 17h00

Fermé le mercredi et le dimanche

Prise de rendez-vous sur place, par téléphone au 09 73 39 45 41 ou en ligne : <https://www.planity.com/les-ciseaux-dalex-neulliac-56300>

[lesciseauxdalex56@gmail.com](mailto:lesciseauxdalex56@gmail.com)





## NATUROPATHE - RÉFLEXOLOGUE



Depuis le jeudi 13 octobre 2022, Audrey Chédeville propose des consultations de naturopathie, de réflexologie plantaire et des massages bien-être tous les jeudis de 8h30 à 13h00 à la Maison des Associations de Neulliac.

Les rendez-vous préalables sont nécessaires et peuvent être pris via le site [medoucine.com](https://www.medoucine.com/consultation/lanvallay/audrey-chedeville/3718) : <https://www.medoucine.com/consultation/lanvallay/audrey-chedeville/3718>

Téléphone professionnel : **06 68 11 74 81**  
Mail : [audreychedeville.naturopathe@gmail.com](mailto:audreychedeville.naturopathe@gmail.com)

La naturopathie est l'art de rester en bonne santé par des moyens naturels. Il s'agit, avant tout, d'une approche « holistique » de l'être humain dans toutes ses dimensions : biologiques, physiologiques, psychologiques ou émotionnelles.

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) classe la naturopathie au troisième rang des médecines traditionnelles au monde, après la médecine traditionnelle chinoise et ayurvédique.

En naturopathie, la santé se définit comme un équilibre à rechercher et à maintenir. Lorsqu'un dysfonctionnement survient, la naturopathie s'attache à rechercher les causes qui peuvent être physiques, psychiques et/ou émotionnelles. Par des conseils naturels adaptés, principalement en hygiène de vie, en alimentation et en gestion du stress et des émotions, la naturopathie cherche à soutenir l'énergie vitale de la personne, énergie que l'organisme mobilise pour s'adapter aux différentes situations et se réparer.

Mon approche de la naturopathie consiste à proposer des conseils, méthodes et pratiques cohérents visant à favoriser le bien-être de chacun. Elle est basée sur l'enseignement d'Hildegarde de Bingen qui est la première praticienne de naturopathie européenne. Son savoir est universel et toujours actuel que ce soit en botanique comme en nutrition. Je propose ainsi un accompagnement personnalisé, global et adapté à votre personnalité et votre constitution. Mes séances sont aussi basées sur un dialogue bienveillant, confidentiel et authentique.

Je propose également des séances de réflexologie plantaire (qui permettent de travailler sur différentes zones du corps en stimulant les points réflexes des pieds), un modelage aux pierres chaudes (une interaction entre l'utilisation des pierres chaudes et des mains) et un modelage énergétique (un massage doux et puissant du visage et du corps aux huiles végétales).

J'ai aussi la particularité de proposer une consultation spécifique « Covid long » qui a été mon sujet de fin d'études. Cette séance intervient uniquement en soutien d'un accompagnement médical et ne peut en aucun cas le remplacer. Le naturopathe n'est pas un médecin et ne remplace pas votre médecin traitant.

*naturopathe • réflexologue*  
**Audrey Chédeville**



## Des subventions pour mon logement



SOLIHA Bretagne est une association à vocation sociale qui œuvre chaque jour pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat.

SOLIHA Bretagne est partenaire du Département du Morbihan, via un programme d'intérêt général pour le maintien à domicile. Pour votre projet :

- Après vérification de votre situation et de vos ressources
- Une ergothérapeute se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un audit et vous préconiser des travaux adaptés à votre situation et à votre logement.
- Nous réalisons ensuite les demandes de subventions (ANAH, Département, caisses de retraite, aides locales des collectivités...) et vous accompagnons jusqu'au versement des subventions.

### « Mieux vous loger c'est notre mission »

Pour vos travaux d'adaptation du logement ou de rénovation énergétique, vous pouvez nous contacter au 02 56 69 00 16 ou sur [soliha-bretagne.fr](http://soliha-bretagne.fr)  
Antenne de Vannes : 8, Avenue Edgar Degas

## Écowatt - La météo de l'électricité

Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8h-13h et 18h-20h). C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages.

Parmi les éco gestes préconisés : la baisse du chauffage, la fermeture des volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit ou en cas d'absence, la réduction des éclairages publics et privés, le report de l'utilisation des appareils électriques les plus consommateurs...

Disponible sur <https://www.monecowatt.fr/> ou via l'application Ecowatt.



- Consommation normale
- Système électrique tendu. Les éco gestes sont les bienvenus
- Système électrique très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation



# ECONOMISER L'EAU c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

La situation que le Morbihan a vécue en 2022 sur le sujet de l'eau, aussi exceptionnelle puisse-t-elle paraître, est amenée à se reproduire avec le dérèglement climatique qui devient une réalité tangible. Cette période de bascule que nous vivons nous pousse ainsi à revoir nos habitudes et à agir pour préserver notamment la ressource en eau qui nous est vitale.

## SOYONS TOUS CITOYENS, ÉCONOMISONS L'EAU

### A LA MAISON



**Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides**



**Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette**



**Préférez les douches aux bains : Un bain consomme 5 fois plus d'eau**



**Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau**  
Une chasse d'eau économique consomme 2 fois moins d'eau



**L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes**

### La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur



**Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer**



**Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m<sup>3</sup> par an**

### AU JARDIN



**1 binage = 2 arrosages**



**Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol**



**Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite**



**Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage**



**Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...**



**Régalez correctement vos appareils d'arrosage automatique**



**Recueillez l'eau de pluie pour arroser**



**Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens**

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies



# LES JARDINS DU BOCAGE



Deux transformateurs électriques du bourg ont été embellis au cours de l'été 2022 avec de jeunes Neulliacois volontaires et motivés par ce projet.



Ils étaient encadrés par Philippe Le Pailh et Catherine Lavallade, artistes qui ont l'habitude de ce type de projet financé en partie par Morbihan Énergies.



Directeur de la publication : Jean-Pierre LE PONNER

Responsables de la rédaction : Loïc PLANCHON, Christian MOTREFF, Corinne RICHARD, William COLLIN, Marie-Louise MADORÉ

Conception et réalisation : Loïc Planchon

Impression : Copyplan (Pontivy) - Tirage : 700 exemplaires